

ASSOCIATION TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT SECTION FRIBOURG



Rapport d'activité 2017

ATE section Fribourg, Case postale, 1701 Fribourg

info@ate-fr.ch

www.ate-fr.ch

Pour une mobilité
d'avenir

ate

Le comité de l'ATE section Fribourg en 2017



De gauche à droite : Irene Bernhard, Simon Bischof, Alexis Barrière, Gérald Collaud, Dominique Jordan Perrin, Lionel Walter, Savio Michellod, Prisca Vythelingum (manque sur la photo : Andrea Felder, élue lors de l'AG extraordinaire d'automne 2017).

Pour une mobilité
d'avenir



Éditorial

Chères et chers membres,

2017 n'a pas fait exception à la règle. Encore une fois, l'ATE Fribourg s'est engagée sur de nombreux dossiers et n'a pas faibli dans sa lutte contre ceux qui, au 21ème siècle, n'ont pas encore saisi la nécessité de protéger notre environnement. Dans le cadre de plusieurs oppositions à des plans d'aménagement locaux, de détail ou à des projets de constructions de routes ou de bâtiments ne tenant pas comptes d'exigences légales, nous sommes parvenus à faire avancer notre cause. Si l'opposition est parfois vue comme un acte négatif par les entités concernées, nous avons toujours pu, dans le cadre de séances de conciliation, montrer notre volonté de négocier tout en suivant une ligne claire : il est essentiel de tenir compte des aspects environnementaux dans la planification d'un projet.

L'ATE a d'ailleurs une volonté : éviter l'opposition en étant intégrée dans les phases préparatoires du projet, avant sa mise à l'enquête. C'est au bénéfice de tous : du privé ou de la collectivité concernée, elle évite toute perte de temps dans une procédure légale que nous sommes aguerris à mener, jusqu'où cela nous semble nécessaire, lorsque des dispositions légales sont violées. Mais pour l'ATE aussi. Rédiger une opposition prend du temps, demande des ressources importantes et, hormis notre secrétaire générale engagée à 40%, le comité de l'ATE est composé de bénévoles.

Vous le verrez dans ce rapport, l'ATE a aussi la volonté d'améliorer la visibilité de son action. Nous avons réalisé un clip sur la mobilité en Gruyère, en partenariat avec plusieurs entités publiques et privées. Nous avons également organisé deux assemblées générales, chacune étant agrémentée d'une présentation publique sur des sujets nous tenant à cœur. Nous souhaitons continuer dans ce sens avec un but : montrer que l'on peut défendre l'environnement sans nuire au développement d'une région et au bien-être de ses habitants. Il faut parfois simplement savoir changer ses habitudes.

L'un des gros dossiers de l'an 2017 fut le plan directeur cantonal. L'ATE a pris part à la consultation publique et rédigé de nombreux commentaires. Siégeant dans la Commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT), notre secrétaire générale Prisca Vythelingum a analysé cet outil dans le détail et je tiens à l'en remercier. C'est un dossier important, il déterminera le futur de notre canton dans les prochaines décennies. Nous invitons donc le canton à tenir compte de nos remarques, insistant sur un développement cohérent entre l'urbanisation des régions et la desserte en transports publics.

L'ATE n'est pas restée inactive sur le dossier des mesures d'accompagnement complémentaires au projet Poya. En effet, là aussi, notre association tient à suivre une ligne claire. Les promesses initiales doivent être tenues, et nous y veillons. Nous ne pouvons toutefois considérer qu'elles ne le sont pas tant que des comptages officiels n'ont pas été présentés. **Savio Michellod, président**

Vie de la section

Membres

Les membres de la section sont passés de 2'446 (fin 2016) à 2'394 (fin 2017).

Rapports annuels en ligne

Notre rapport annuel peut être consulté et téléchargé sur le site de la section : www.ate-fr.ch/infos/rapports-annuels. Cependant, pour celles et ceux qui le souhaitent, une version papier peut être commandée au secrétariat général (info@ate-fr.ch).

Assemblée générale 2017

L'Assemblée générale 2017 a eu lieu le 23 mai 2017 au Centre le Phœnix à Fribourg. Les comptes et le budget ont été approuvés à l'unanimité. Tous les membres du comité qui se sont représentés ont été réélus par acclamation : Simon Bischof, Gérald Collaud et Savio Michellod. Les nouveaux membres suivants ont été élus par acclamation : Dominique Jordan Perrin, Alexis Barrière (cassier), Irene Bernhard et Lionel Walter. Savio Michellod a été élu président de la section fribourgeoise de l'ATE, par acclamation.

Pius Odermatt, co-président de la section, et membre du comité de longue date, a démissionné à la suite de sa nomination comme directeur adjoint de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG). Nous tenons à la remercier pour son précieux engagement en faveur des valeurs de l'ATE durant de longues années.

En 2ème partie de soirée, Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions a fait un exposé sur le thème suivant : « Politique cantonale des transports : perspectives. »

À la suite de cet exposé, les membres ont partagé le verre de l'amitié.

Pédibus

La Coordination Pédibus Fribourg/ATE promeut à travers tout le canton les déplacements à pied à l'école pour la santé et la sécurité des enfants. Dans le but de favoriser la création et le fonctionnement de lignes de Pédibus, elle informe les parents d'élèves des avantages du Pédibus, offre aide et conseils pour l'organisation, fourni gratuitement du matériel ainsi qu'une assurance en collaboration avec le BPA. Cette année scolaire, 75 lignes fonctionnent dans le Canton, dans tous les districts, assurant l'accompagnement d'environ 600 enfants.

Les réalisateurs fribourgeois Sam et Fred Guillaume sont les nouveaux parrains du Pédibus Fribourg. Ils ont réalisé le film d'animation « à pied à l'école ». Co-produit par la Coordination Pédibus Fribourg et la Police cantonale dans le cadre de sa campagne 2017 « à pied à l'école », il est le fruit d'un projet commun autour de la sécurité du chemin de l'école. Ce film a été réalisé grâce au soutien

de l'Office de la circulation et de la navigation, de la Direction de la santé et des affaires sociales et de la Loterie Romande. Il est visible sur les sites internet <http://www.pedibus.ch/guillaumes> et www.apied-alecole.ch.

La Journée internationale « à pied à l'école » a été fêtée le 22 septembre en Ville de Fribourg ainsi qu'à Giffers, en présence de Conseillers/ères communaux/ales et de la Conseillère d'Etat Mme Demierre.

Le rapport 2017 de la Coordination Pédibus Fribourg/ATE est disponible sur la page cantonale Fribourg du site www.pedibus.ch. **Séverine Émery**

3

Stands ATE : bourses aux vélos à Fribourg et Bulle



En 2017, comme chaque année, l'ATE était présente lors des bourses aux vélos de Bulle (au printemps) et de Fribourg (au printemps et en automne). Ces manifestations ont eu le succès escompté, ce qui a réjoui les organisateurs. Les prochaines dates sont déjà connues : les samedis 24 mars et 22 septembre 2018 à Fribourg (Collège Ste Croix) et le samedi 7 avril à Bulle (Place du marché). **Dominique Jordan**

Vidéo sur la mobilité

Lors du comptoir gruérien 2017, l'ATE Fribourg a sorti une vidéo promouvant la mobilité douce en Gruyère. Profitant du fait que les transports urbains sont gratuits pendant les dix jours du comptoir, notre désir de promouvoir la mobilité douce s'est ravivé. En 2012 et 2013, durant la semaine de la mobilité, deux vidéos avaient déjà démontré que le vélo était plus rapide en ville, que le gain de place dans le trafic était considérable avec des cyclistes ou des usagers regroupés dans un bus plutôt que dans leurs voitures individuelles. Forts de cette expérience, nous l'avons réitérée avec les moyens actuels et notamment avec des images aériennes par drone, le tout dirigé par M. Fabian Jobin, directeur d'Upperview Productions. Nous avons également voulu toucher trois générations différentes et impliquer une personnalité politique : Mme Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat. Une image figée de la Grand-Rue de Bulle démontre l'ampleur que peut prendre le même nombre d'automobilistes, de cyclistes ou d'utilisateurs des transports publics. Soutenus par l'[OCN](#) (office de la circulation et navigation), [la Commune de Bulle](#), [Mobul](#), les [TPF](#), [Frimobility](#) et [Agena](#), notre vidéo circule sur les réseaux sociaux et est présente sur tous les sites de nos partenaires. **Isabelle Colliard**

Lien vers la vidéo : <https://vimeo.com/240182554>

DOSSIER BROYE

Journée de la mobilité 2017

La deuxième journée de la mobilité destinée aux collégiens s'est déroulée le 21 septembre. Afin de sensibiliser les adolescents aux défis du réchauffement climatique et de ses conséquences, nous avons envoyé un questionnaire à la centaine d'étudiants concernés. Avec une première partie consacrée à des questions générales sur le réchauffement climatique, ses conséquences et ce que nous pouvons faire pour y remédier. A l'exception de quelques étudiants, se comptant sur les doigts d'une seule main, tous se rendent compte de la problématique et cherchent des solutions pour atténuer notre impact sur l'environnement. La seconde partie du questionnaire était liée à la mobilité en ville de Fribourg, que les étudiants ont eu l'occasion d'appréhender en faisant le golf urbain proposé par Fribourg Tourisme. Là aussi, les étudiants se sont montrés avant-gardistes, en considérant que la ville devait être reverdie et que les transports publics comme la mobilité douce devraient être privilégiés sur l'utilisation de la voiture. **Savio Michellod**

DOSSIERS SINGINE

Guin – Mobility



En octobre dernier, l'ATE a fait part de son regret à la suite de la décision de Mobility de fermer son site de Düdingen. Alors que les jeunes sont toujours plus nombreux à renoncer à l'achat d'une voiture individuelle, et que cette tendance est durable, une telle décision dénote un manque de vision de la part

de Mobility Carsharing. Avec leurs emplacements à proximité des gares, les sites Mobility contribuent à améliorer l'usage des transports publics, tout particulièrement dans une région où la desserte en transports publics ne sera jamais suffisante. **Savio Michellod**

(Freiburger Nachrichten 25.10.2017)

Guin – Opposition Birch – Luggiwil

L'ATE, Pro Natura et le WWF ont déposé une opposition contre la liaison Birch-Luggiwil, mise à l'enquête par l'Office fédéral des routes (OFROU). Nous considérons que ce projet viole tous les principes de coordination et de précaution. En effet, même si la liaison Birch-Luggiwil est la première étape du projet de contournement de Guin, l'OFROU considère cette liaison séparément avec comme objectif principal de décharger la sortie d'autoroute A12 dans les deux sens à Guin. Cet objectif semble difficile à réaliser avec la solution proposée puisque le rapport d'impact environnemental prévoit déjà d'importants problèmes de gestion des flux à la sortie d'autoroute. Plus important encore, notre section considère que tous les projets routes à venir dans le canton doivent s'accompagner de mesures significatives pour le transfert modal vers la mobilité douce et les transports publics. Ces mesures doivent être intégrées dans les études d'impact globales des projets routiers sur l'environnement et le trafic motorisé dans le secteur. D'autre part, le tracé mis à l'enquête porte des atteintes non négligeables à la protection de la faune sauvage et du paysage.

Prisca Vythelingum

DOSSIERS GRUYÈRE

La Roche – Retrait de l'opposition à l'agrandissement du Port de la Serbache

L'ATE a renoncé à maintenir l'opposition à la modification du PAL, qui visait l'extension d'une zone de détente et de loisirs déjà existante. L'objection de l'ATE concernait l'accès quasi inexistant en transports publics à ce secteur, ainsi que l'augmentation prévue en places de parc et l'accès difficile en mobilité douce. La séance de conciliation a permis de montrer que la commune est consciente du problème et a déjà mis en place un certain nombre de mesures en faveur de la mobilité douce, mais que l'amélioration de l'accès en transports publics est plus difficile à réaliser en raison de l'emplacement peu judicieux de cette zone. Concernant les places de parc, elles n'augmenteront pas. L'ATE a de ce fait retiré son opposition. Celle-ci a cependant permis de clarifier le rôle de l'ATE comme garante de la mobilité douce et des transports publics, ce qui est important et avantageux au regard de la révision du PAL qui est en cours. Par ailleurs, cela montre une fois de plus l'importance de veiller à ce que l'emplacement des zones de loisirs soit prévu à des endroits stratégiques bien accessibles en mobilité douce et en transports publics, car d'éventuelles lacunes sont souvent bien difficiles à combler plus tard. **Andrea Felder**

6

Plan d'aménagement local de la Commune de Gruyère

L'ATE a fait opposition au plan d'aménagement local de la Commune de Gruyère qui prévoit notamment un développement touristique important et la création de plusieurs parkings. Nous avons, lors d'une séance de conciliation extrêmement constructive trouvé des compromis qui doivent encore être formalisés et nous attendons une proposition du Conseil communal. **Prisca Vythelingum**

DOSSIERS SARINE

Parkings à Fribourg

L'ATE s'inquiète de l'utilisation inappropriée et de la création de nouveaux parking proches ou au centre même de la Ville de Fribourg. Ainsi par exemple nous avons demandé des explications au Canton concernant l'utilisation du parc urbain Poya à des fins de parking lors de certaines manifestations. Le Canton a répondu qu'un seul cas de ce type s'était produit en 2017 (justement celui que nous avons constaté).



(Parc Poya – 8 juillet 2017)

En 2018, nous allons continuer cette surveillance. Dans le même ordre d'idée, le parking de l'église St-Pierre ne devrait être utilisable que lors des services religieux. Or, il s'est avéré que la barrière empêchant l'accès au parking en dehors de ces heures est régulièrement ouverte. La commune doit prochainement nous répondre à ce sujet.

Enfin, l'ATE est inquiète face à la création d'un certain nombre de places à Fribourg, en particulier au parking de liaison de Fribourg Centre, à la patinoire et à BlueFactory. L'augmentation du nombre de places de parc va de pair avec l'augmentation du trafic. Cette situation retient toute notre attention. **Gérald Collaud**



(Paroisse St-Pierre 07.03.2017 - 18h00) 1

Projet "Pont de la Poya", état des lieux

Lors de la mise à l'enquête de la construction du pont de la Poya en 2006, l'ATE



avait déposé une opposition. Les pourparlers qui s'en étaient suivis avaient alors permis la signature d'une convention entre le canton, la ville de Fribourg, la commune de Granges-Paccot et l'ATE section Fribourg. Cette convention stipulait explicitement que

les valeurs de trafic du Plan Directeur des Transports (PDpT) ne devaient pas être dépassées une fois le pont construit et que si cela devait être le cas, des mesures supplémentaires de restriction de trafic devaient être prises.

Après prise de contact avec le directeur de la DAEC, il a été convenu avec l'ATE que les dernières mesures auront lieu au printemps 2018. En automne 2017, les comptages ont montré une lente amélioration de la situation. Nous ne pouvons qu'espérer que les comptages de 2018 nous permettront de décider que le PDpT est respecté et qu'il ne sera ainsi pas nécessaire d'introduire une action en justice. **Gérald Collaud**

Plan d'aménagement de détail de l'ancienne papeterie à Marly

Notre section a fait opposition au plan d'aménagement de détail de l'ancienne papeterie à Marly, malgré les démarches en cours pour la certification (OPL). Les engagements pris dans le domaine de la mobilité nous paraissaient insuffisants. Nous demandons en particulier la réduction significative du nombre de places de stationnement par logement (de 1.1 à 0.8). À la suite d'une séance de conciliation particulièrement constructive, nous attendons désormais que les promoteurs prennent des engagements clairs dans ce sens dans le cadre de la certification. Nous espérons ainsi éviter la construction de 300 places de stationnements et éviter environ 1000 mouvements journaliers. **Prisca Vythelingum**

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Plan sectoriel vélo

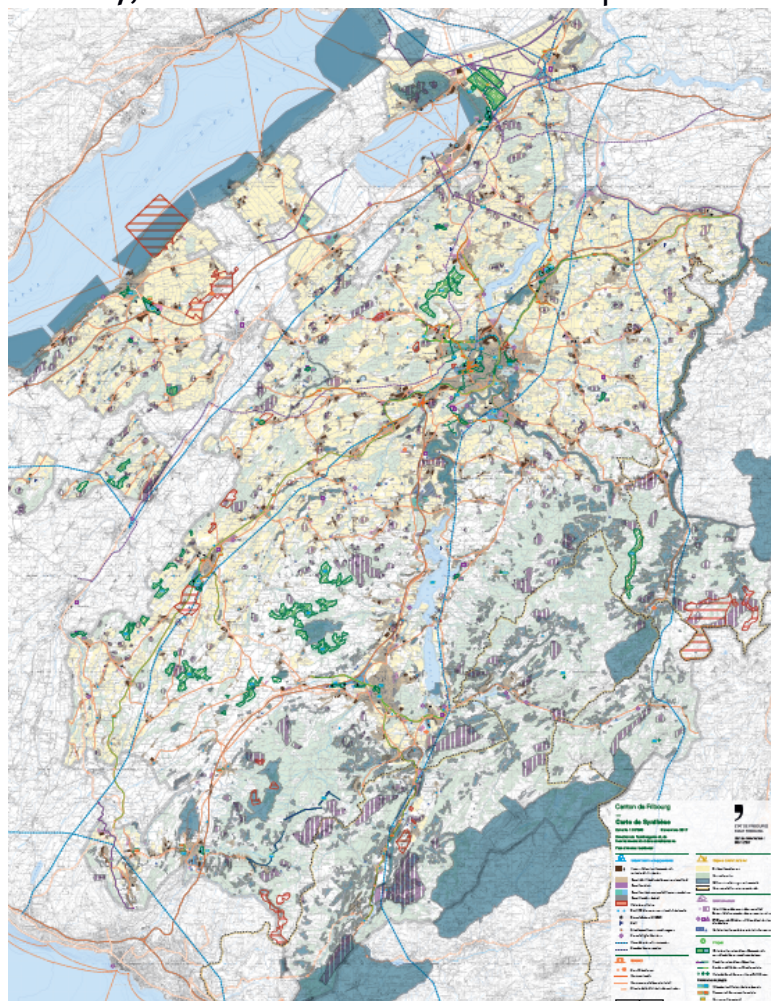
En 2017, l'ATE a participé à la Commission consultative pour la révision de la planification cyclable cantonale. La DAEC considère actuellement qu'il faut réaliser en priorité les mesures à fort potentiel de report modal. Actuellement, pour atteindre la moyenne suisse, la part modale du vélo pour les trajets inférieurs à 3 km devrait augmenter de plus de 50%. Il faut parallèlement veiller à améliorer la sécurité et la rapidité des déplacements. Le Plan directeur cantonal (PDCant) a ainsi été adapté, en particulier concernant la desserte des secteurs stratégiques par la mobilité douce et par la prise en compte des besoins des cyclistes dans le thème Mobilité combinée.

Après de longues années d'hibernation, nous espérons que le Conseil d'État pourra rapidement adopter le plan sectoriel vélo en 2018. **Gérald Collaud**

9

Commission consultative pour l'aménagement du territoire (CCAT)

En 2017, la commission consultative pour l'aménagement du territoire s'est penchée principalement sur la révision du Plan directeur cantonal (PDCant). Dans notre prise de position, nous avons demandé de :



- concrétiser le lien entre le niveau de desserte en transports publics et densification ;
- définir un lien entre le niveau de desserte en transports publics et les besoins en places de stationnements ;
- définir des niveaux de desserte en transports publics et en mobilité douce nécessaires à la création et au développement de zones de loisir et de détente ;

Si ces points n'étaient pas repris dans le PDCant notre section propose de les inclure dans la nouvelle loi sur la mobilité.

Concernant les projets du PDCant, nous sommes bien entendu globalement favorables aux projets de développement des gares et défavorables aux projets routiers. Certains projets routiers pourraient éventuellement être acceptables s'ils étaient accompagnés de mesures de compensation significatives pour le transfert modal vers la mobilité douce et les transports publics. Il est indispensable que les effets conjoints de ces projets routiers et des mesures de compensation soient analysés au préalable dans une étude de mobilité globale.

Prisca Vythelingum

Grand Conseil – Loi sur la mobilité

Le programme gouvernemental du Conseil d'Etat pour la législature 2017-2021



prévoit de réviser la loi sur les routes et celle sur les transports. Cela fait longtemps que la cohérence entre la loi sur les routes qui date de 1967 et son règlement d'exécution n'est plus optimale. Quant à la loi sur les transports de 1994, le texte est clairement lacunaire dans sa version actuelle. Afin que la révision de ces lois commence rapidement et pour qu'elles soient regroupées dans une nouvelle loi

sur la mobilité, 24 député-e-s au Grand Conseil de tous bords ont déposé ensemble une motion l'an dernier. L'idée fait quasiment l'unanimité dans les milieux concernés. L'ATE section Fribourg est prête à contribuer aux travaux y afférents. **Simon Bischof**

Commission consultative des transports (CCT)

La commission consultative des transports ne s'est étonnamment pas réunie en 2017. Cependant, le groupe horaire de cette commission a pu délibérer, en mai dernier, sur les nombreuses prises de positions relatives à l'horaire 2018. L'ATE a fait part de sa satisfaction quant à l'amélioration de l'horaire dans le sud du canton tout en regrettant que plusieurs régions du nord connaissent des désagréments, notamment le Lac et la Sarine. Dans ces régions, la qualité des correspondances en direction de Berne s'est nettement détériorée. **Savio Michellod**

Comment nous soutenir ?

Nous vous remercions d'avance de soutenir directement notre section par une aide bénévole ou par un don sur notre compte de chèque postal : CCP 17-10329-7

Site internet, newsletter, Facebook

Newsletter : Si vous désirez être régulièrement informés de nos activités, il suffit de vous inscrire à notre newsletter à l'adresse : info@ate-fr.ch ;

Site internet : www.ate-fr.ch

Facebook : <http://www.facebook.com/ate.vcs.fr>

11

Pour nous contacter

ATE Association transports et environnement, Section Fribourg, Case postale, 1701 Fribourg

Tél. : 079/ 559 10 40

E-mail : info@ate-fr.ch

Remerciements

Nous remercions chaleureusement nos traductrices, traducteurs, relectrices et relecteurs bénévoles : Irene Bernhardt, Thomas Kugler et Pius Odermatt.

Pour une mobilité
d'avenir



Pas de billet?
Pas de monnaie?
Pas le temps?
Aucun problème!



FAIRTIQ
Public transport made easy.

Téléchargez l'app FAIRTIQ



tpf.ch/fairtiq

